



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Algérie

Question au Gouvernement n° 230

## Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Georges Sarre.

M. Georges Sarre. Monsieur le ministre des affaires étrangères, parlons de l'Algérie.

A deux heures d'avion de Paris, l'Algérie doit affronter une violence intégriste d'une barbarie inouïe: écoles brûlées, villages et villageois massacrés, intellectuels et journalistes assassinés, femmes et jeunes filles enlevées et violées, bébés embrochés. Face à ces crimes ouvertement revendiqués par les groupes islamistes armés, le peuple algérien résiste et refuse de céder au terrorisme et aux massacres.

Monsieur le ministre, entendez-vous marquer concrètement la solidarité que nous devons aux femmes et aux hommes d'Algérie qui font face courageusement à la violence aveugle des intégristes, à celles et ceux qui défendent, au sud de la Méditerranée, les mêmes valeurs républicaines que les nôtres ?

Il est de bon ton, dans certains milieux, de renvoyer dos à dos le gouvernement algérien et les groupes armés islamiques. Cette grave faute de jugement aboutit à désorienter les démocrates et, laissant planer le doute, sert la cause des islamistes.

Monsieur le ministre, il est nécessaire d'éclaircir ces ambiguïtés ou ces manipulations. C'est l'intérêt de l'Algérie et de son peuple qui méritent notre respect et notre soutien. C'est notre intérêt, car si la résistance à l'intégrisme venait à céder, les conséquences seraient très graves pour le Maghreb tout entier, mais aussi pour la France.

Monsieur le ministre, comment la France va-t-elle davantage manifester sa solidarité envers le peuple algérien ? (Applaudissements sur tous les bancs.)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères. Monsieur le député, depuis que cette tragédie se déroule sous nos yeux, ce Gouvernement a eu l'occasion d'exprimer, à plusieurs reprises, sa profonde compassion pour ce peuple martyrisé de la façon la plus atroce qui soit, et vous avez employé à ce sujet les mots forts qui convenaient.

Nous avons entrepris de consolider et de faciliter toutes les relations qui sont maintenues entre la société française et la société algérienne, laquelle doit se sentir, dans cette période, assistée, soutenue et non pas abandonnée. Je pense aux mairies, je pense aux associations, je pense aux syndicats, je pense à toutes sortes de groupements. Car cette solidarité, à laquelle de remarquables manifestations ont fait appel il y a quelque temps doit s'exprimer de façon très précise et très concrète. De nombreux groupes, de nombreuses organisations et personnes en Algérie retrouvent, dans cette démarche, le visage de la France auquel ils sont attachés.

Par ailleurs, le Gouvernement a eu l'occasion d'encourager les autorités algériennes à aller au-delà du processus de reconstruction institutionnelle, de le poursuivre par de véritables réformes en s'engageant dans la voie de la démocratisation.

M. Richard Cazenave. Ce n'est pas la question ! la question !

M. le ministre des affaires étrangères. Enfin, s'agissant des visas, qui sont peut-être au coeur de cette question et au centre de la solidarité, M. le ministre de l'intérieur et moi-même sommes déterminés à en faciliter les conditions d'octroi, de délivrance aux Algériens. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

## Données clés

**Auteur** : [M. Georges Sarre](#)

**Circonscription** : Paris (6<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 230

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : affaires étrangères

**Ministère attributaire** : affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 4 décembre 1997, page 6873

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 4 décembre 1997